

**PEPINSTER-CITE**Rue Neuve  
4860 Pepinster

GPS X: 5.804452 - Y: 50.563466

Visitée le 26/09/2014

**1. Tableau synthétique**



Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG	Infrastructures	Revêtement	Etat	
Piétons	Rayon de 200 m	Trottoirs – Eclairage public	Pavés Asphalte	Bon	
Bus (arrêt TEC) le plus proche	47 – 52 m	Arrêts sans abris	Asphalte	Bon	
Voitures	Rayon de 500 m	Routes secondaires	Asphalte	Bon	
2 roues		Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes secondaires	Asphalte	Bon	
2 roues motorisés	Rayon de 500 m	Routes secondaires	Asphalte	Bon	
<b>Accessibilité</b>					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	15	50 m	Stationnement en voirie - Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
<b>Prise en charge PMR</b>			<b>Avec assistance</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique.</li> <li>Gare « PMR » la plus proche : Spa (7 Km)</li> <li>Aucune gare « Taxi » à proximité</li> </ul>					
<b>Signalétique</b>			<b>Ravel – Bus – PANG – PMR</b>		
<b>Vers le PANG</b>			Absence de signalétique indiquant la présence du PANG		
<b>Depuis le PANG</b>			Aucune signalétique présente		

Avec le soutien  
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 2. Cartographie

### Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
47 – 52	Matadi



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

### 3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs
- **Arrêt le plus proche** : « Matadi » situé à 47 – 52 m



Arrêts « Matadi »



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
47 – 52	Matadi	0 / 1	388	Verviers – Theux – Spa
			727	Verviers – Banneux – Aywaille – Harzé

## Autres arrêts à proximité

Il n'y a pas d'autre arrêt à proximité

### ➤ 2 roues

- Pas de Ravel ;
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Accès via :
  - Routes secondaires

### ➤ Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m

- Accès via :
  - Routes secondaires



Routes aux alentours du PANG



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

#### 4. Accessibilité

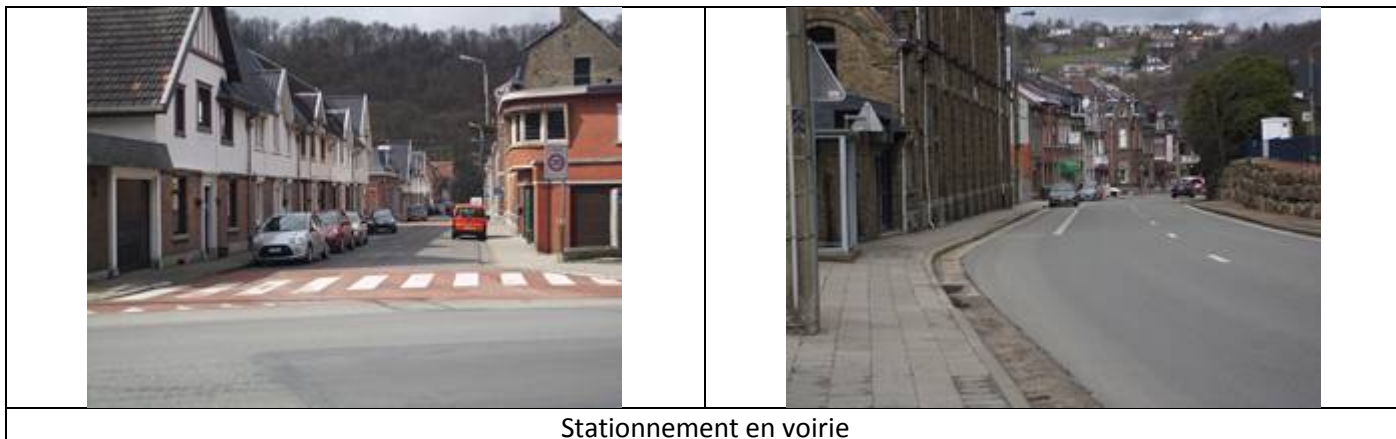
- **Quai en direction de Spa / Welkenraedt :**
  - Accès de plain-pied



- Le quai bas rend l'embarquement et le débarquement difficiles

#### 5. Equipements

- **Parking voitures en voirie :**  
+/- 20 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en asphalte
- **Parking PMR :**  
aucun emplacement réservé



Stationnement en voirie

- **Parking 2 roues :** aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé

#### 6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche :** Spa (12 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE

## 7. Signalétique

### 7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique indiquant la présence du PANG

### 7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique

## 8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR » ;
- Pas de parking « 2 roues » ;
- Pas de parking « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

### **Nous recommandons :**

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus.

## 9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien  
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE  
DE LA MOBILITE  
CELLULE FERROVIAIRE